

## GUIDE DE CANDIDATURE

*ET SI C'ÉTAIT  
LE BON MOMENT...*

*APPEL À PROJETS 2020  
Innovation sociale et environnementale  
Candidature jusqu'au 28 septembre 2020*

Dans le cadre de cet appel à projets national,  
des réunions d'information collectives sont organisées :  
retrouvez toutes les dates sur le site d'Alter'Incub : [www.alterincub.coop](http://www.alterincub.coop)



## ALTER'INCUB ET L'INNOVATION SOCIALE

Dans un contexte social, économique et sociétal en pleine mutation (vieillesse de la population, évolution de la famille des modes de vie et de consommation, des pratiques résidentielles et professionnelles...), des besoins nouveaux émergent et appellent des réponses économiques innovantes. L'ampleur des transformations impose une réflexion sur la recomposition des rapports entre économie et société, sur l'invention d'une économie plurielle favorisant l'équité sociale et le développement durable. **Alter'Incub s'inscrit dans cette réflexion, avec la volonté de favoriser la création d'entreprises porteuses d'innovation sociale et environnementale.**

La loi Économie sociale et solidaire (ESS) de 2014 marque la reconnaissance de l'ESS comme un **mode d'entreprendre** spécifique, adossé à ses principes fondateurs que sont la gouvernance participative, la lucrativité limitée, et une gestion responsable au service d'une finalité à la fois sociale et économique. Les entreprises sociales opèrent sur le marché, en fournissant des biens et services. Elles relèvent de l'innovation sociale lorsqu'elles répondent à des besoins sociaux par des formes innovantes d'entreprise, de processus de production, ou encore d'organisation du travail. Elles peuvent aussi s'attacher à la résolution de problématiques sociales insuffisamment prises en charge par les politiques publiques ou dans les conditions actuelles du marché.

**Alter'Incub est un incubateur d'innovation sociale et environnementale** qui accompagne des **porteurs de projet**, dès le **stade de l'idée travaillée** jusqu'à la **création de leur entreprise** socialement innovante. Tout en étant pleinement ancrées dans le champ économique, ces entreprises sociales sont dédiées à l'intérêt collectif, au plus près des besoins liés à l'évolution de notre société (environnement, tourisme, santé, TIC, culture, services à la personne, consommation, habitat...). Par l'implication des territoires, des filières ou de la recherche en sciences humaines et sociales, Alter'Incub vise le développement de nouvelles filières d'activités, basées sur la coopération et la synergie de compétences multiples.

## QUI PEUT REpondre À L'APPEL A PROJETS ?

- ▶ une **équipe ou un porteur de projet**,
- ▶ une **association** de développement local ou une **collectivité territoriale** quelle que soit sa taille et sa nature, qui souhaite créer une nouvelle structure juridique
- ▶ une **équipe de recherche** en Sciences Humaines et Sociales.

## CE QUE VOUS APPORTE ALTER'INCUB

### La démarche d'accompagnement proposée

Alter'Incub soutient les porteurs de projets d'entreprises socialement innovantes en leur apportant un accompagnement sur mesure à chaque étape du projet.

On distingue deux phases dans le processus d'accompagnement :

#### 1. La pré-incubation

L'objectif est d'évaluer les projets sélectionnés et d'analyser leurs conditions de faisabilité :

- Adéquation équipe / projet et capacité à mener le projet
- Existence ou non d'un marché porteur
- Modèle économique et rentabilité potentielle
- Capacité à lever les financements nécessaires au projet
- Absence de contraintes techniques, juridiques, réglementaires ou capacité à les lever.
- Disponibilité de l'équipe.

**A l'issue de cette période, les projets sont auditionnés par le jury d'Alter'Incub qui statue sur l'opportunité de les faire rentrer en phase d'incubation.**

#### 2. L'incubation

L'objectif est de faire évoluer les projets jusqu'à la création de l'entreprise. A ce titre, les porteurs de projet bénéficient :

- d'un appui technique et méthodologique ;
- d'un appui-conseil individualisé pour la mobilisation des moyens indispensables à la formalisation et la consolidation de leur projet ;
- d'une mise en réseau de partenaires complémentaires : laboratoires, collectivités, financeurs... ;
- des temps collectifs de formation et de mutualisation d'expériences ;
- d'un accompagnement à la recherche de financements ;

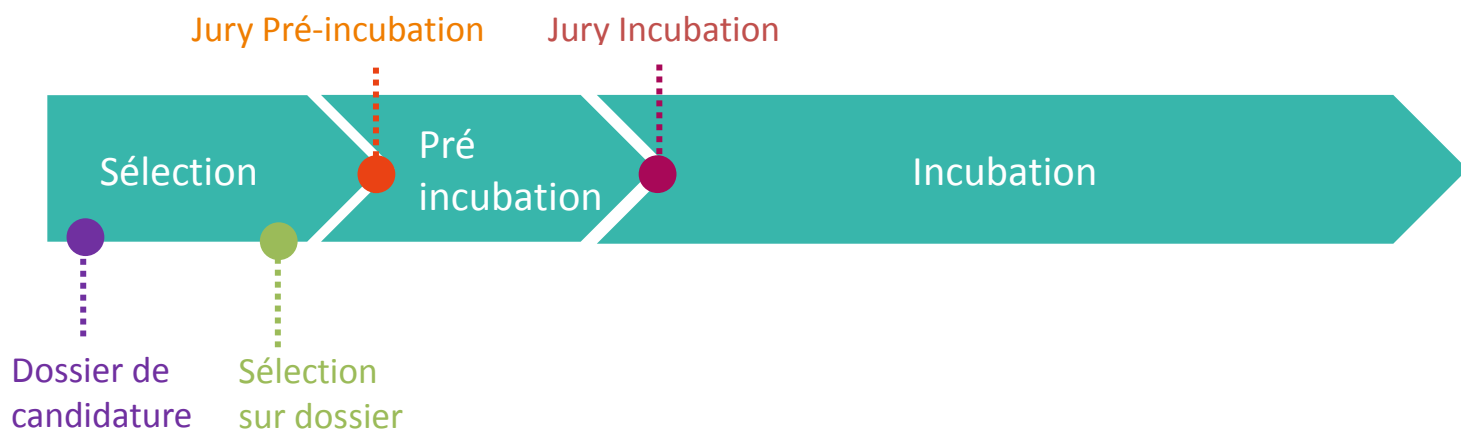
### Le territoire d'intervention

Chaque Alter'Incub accompagne les projets de son territoire, qui peuvent avoir une dimension locale, départementale, régionale, nationale ou internationale. Le siège de la future entreprise sera donc établi sur le territoire sur lequel l'incubateur intervient.

## LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES PROJETS

### Comment ça marche ?

Un comité technique, composé de professionnels de la création d'entreprise et de l'innovation, se réunit au préalable pour la présélection des projets, à partir des dossiers de candidatures déposés. Les projets présélectionnés présenteront alors leur projet devant le jury d'Alter'Incub.



### Les étapes de sélection des projets

1. Dépôt des dossiers auprès d'Alter'Incub par mail à l'adresse suivante :
  - [aura@alterincub.coop](mailto:aura@alterincub.coop) pour Auvergne Rhône-Alpes
  - [cvl@alterincub.coop](mailto:cvl@alterincub.coop) pour Centre-Val-de-Loire
  - [oc.mediterranee@alterincub.coop](mailto:oc.mediterranee@alterincub.coop) pour Occitanie Méditerranée (dpts 11, 30, 34, 48, 66)
  - pour Occitanie Pyrénées (dpts 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81) : dossier à renseigner en ligne sur [www.catalis.coop](http://www.catalis.coop)
- en indiquant dans l'objet du mail : **Région – Numéro du département - Candidature Alter'Incub**
- ou à déposer directement sur le site [www.alterincub.coop](http://www.alterincub.coop)
2. Présélection des projets par le Comité technique d'Alter'Incub
3. Audition des projets présélectionnés par un Jury de sélection Alter'Incub
4. Pré-incubation consacrée à l'évaluation du projet
5. Démarrage de la phase d'incubation pour les projets recevant l'avis favorable du jury de fin de pré-incubation

## LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le temps d'incubation est relativement court au regard d'un parcours de création d'entreprise. Les projets ne doivent pas être trop en amont, et le comité technique et le jury seront particulièrement attentifs aux critères suivants :

- Projet innovant socialement
- Accessibilité au marché
- Potentiel entrepreneurial du projet et de l'équipe (dimension collective)
- Faisabilité (technique, juridique,...) de sa mise en œuvre dans la période d'incubation

- Cohérence entre besoins réels d'investissements et capacité à mobiliser les fonds nécessaires
- Disponibilité et implication de l'équipe porteuse du projet

## LA CARACTÉRISATION DE L'INNOVATION SOCIALE

L'innovation sociale est mise au service d'une finalité d'intérêt collectif en élaborant des dynamiques entrepreneuriales nouvelles répondant à des besoins sociaux mal ou peu satisfaits. Alter'Incub s'intéresse aux projets d'entreprises apportant ces réponses soucieuses du mieux-être des populations, et plus particulièrement aux projets innovants qui prennent en compte des problématiques transversales : de nouvelles formes de gouvernance, une dimension de projets collectifs, le principe de cohésion sociale...

Seront ainsi appréciés dans les projets :

- des formes nouvelles de gouvernance autour des conflits d'usage de l'espace,
- des initiatives d'accueil des nouveaux habitants, de relations intergénérationnelles, de lien social généré par l'activité,
- des projets de solidarité citoyenne,
- des projets économiques, sociaux ou culturels favorisant le métissage des cultures, la rencontre des différences, la mixité sociale, ...

### A noter :

- Dans les projets d'innovation sociale, les démarches de co-construction avec les bénéficiaires et les parties prenantes sont essentielles. Déployées le plus en amont possible, dès la conception du projet, elles permettent de réduire les risques et incertitudes, de multiplier les opportunités. L'exposé des démarches déjà entreprises renforcera la crédibilité du projet.
- Dans le cas de projets présentant une spécificité technique (projet TIC notamment), la mobilisation d'un co-accompagnement technique peut s'avérer incontournable et constituer un préalable indispensable à l'accompagnement d'Alter'Incub.

## PLUSIEURS THÉMATIQUES OUVERTES À L'APPEL À PROJETS

Confrontés à des préoccupations majeures, les territoires identifient au plus près les besoins des populations. Les enjeux portent sur plusieurs domaines (santé, tourisme, habitat, consommation, culture, environnement, TIC, formation...) et les problématiques peuvent être transversales.

**Les thématiques proposées ci-dessous sont données à titre d'illustration, elles ne sont pas exclusives. Tous les projets actuellement incubés, ainsi que les entreprises créées, sont présentés sur le site [www.alterincub.coop](http://www.alterincub.coop) (rubrique « Nos entreprises »).**

